L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 14 DECEMBRE, 1884.

L'Union Française.

L'UNION FRANÇAISE s'est réunie dimanche dernier en assemblée générale. Elle a renouvelé son administration, c'est-à-dire qu'à peu d'exceptions près, nous voyons reparaître les mêmes noms. Ceux qui ne figurent plus au Conseil ont pris volontairement leur retraite, suivie des regrets de leurs collègues. Ils ont été remplacés par des hommes doués, comme leurs prédécesseurs, d'intelligence et de dévouement.

Jeudi, le Conseil de Direction a élu ses officiers. Ici, aucun changement à signaler, ce qui semble indiquer que le besoin d'une modification ne se faisait point sentir.

Dans l'assemblée générale qui a suivi le vote, on a remué, comme d'ordinaire, quelques idées qui ne sont pas dépourvues d'intérêt.

On connait le but que se propose l'UNION: — tendre aux indigents une main généreuse, les aider dans leurs recherches du travail, soulager leur misère — quand ils sont infirmes ou vieux—dans la mesure de ses moyens, —telle est sa mission, qu'elle remplit avec courage, avec persévérance et succès. Nous renvoyons nos lecteurs au tableau des secours distribués, publié par la Direction dans nos colonnes d'annonces.

Mais cette mission ne se borne pas aux secours matériels. La Société possède une œuvre capitale: son école de français. Pour rester dans la limite des ressources disponibles, les réglements ont dû fixer provisoirement à cinquante le nombre des élèves. Ce chiffre s'est trouvé atteint et même dépassé immédiatement,—détail qui prouve, sans contradiction possible, que cette création a comblé un vide.

Le professeur, H. DesBordes, a présenté un rapport à l'assistance par le secrétaire de l'UNION. Dans cet historique clair et bref de l'école, l'auteur a signalé les progrès encourageants des élèves et les promesses d'avenir qui en ressortent pour l'institution. D'ailleurs, la distribution des prix, à laquelle nous avions assisté en juillet dernier, ne nous avait laissé aucun doute sur l'excellence des résultats acquis.

De son côté, le président de la Société a dessiné en quelques mots le caractère de cette fondation: "Cette école, a-t-il dit, a pour but de contribuer à répandre en Louisiane la connaissance de notre langue et d'en mettre l'étude à la portée des enfants pauvres, d'origine ou de descendance française.

"En fondant cette institution, l'UNION FRANÇAISE s'est inspirée d'une pensée, à la fois, patriotique et bienfaisante:—patriotique, parce que c'est donner à notre pays une preuve d'affection que d'apprendre à nos descendants à le connaître et à l'aimer;.... bienfaisante, car de tous les secours que l'on donne à l'enfant, après les besoins matériels de tous les jours, l'éducation est certainement le plus précieux. Nous pouvons même dire que sans notre école notre œuvre fut demeurée incomplète"....

Le programme d'études comprend, outre les éléments habituels des bonnes écoles, des cours d'histoire de France et des Etats-Unis. C'est à Madame Girard, l'érudite Conférencière, que les élèves de l'UNION sont redevables de cet utile et agréable enseignement. Madame Girard a mis gratuitement au service de l'UNION son savoir et sa longue expérience. Aussi les Sociétaires ne lui ont-ils pas marchandé, à l'Assemblée générale, l'expression de leur reconnaissance.

Des remerciements ont été également votés aux docteurs Thomas Layton, Philippe Bergé, Escoubas, etc., pour les soins gratuits qu'ils ont donnés aux malades indigents. L'assemblée n'a pas même oublié le Conseil de Direction.

La réunion a aussi exprimé ses regrets de la mort de M. Edgar Larue, survenue, comme on sait, il y a quelque temps. M. Larue, d'abord président de la Société, fut nommé président honoraire à vie lorsqu'il prit sa retraite. Le Conseil des Directeurs avait déjà adressé à la famille du défunt ses compliments de condoléance. Les sociétaires ont voulu, à leur tour, donner un témoignage de respect à la mémoire de cet homme de bien.

Au sujet du local de la Société, le rapport du président constate que, grâce aux ressources créées en dehors des cotisations des membres, la dette contractée dans l'achat se trouve être réduite, par anticipation, à moitié d'un quart.—"Une chose sur laquelle on ne saurait trop insister, ajoute-t-il, c'est que pour payer cette dette jamais un sou n'a été distrait des cotisations mensuelles des Sociétaires, exclusivement consacrées à l'œuvre de secours."

Le rapport que nous analysons passe ensuite à des considérations générales qui seront, pensons-nous, du goût de nos lecteurs français.

"L'UNION FRANÇAISE, dit-il, croit avoir acquis, par son utilité, le droit de vivre. Les sympathies qu'on lui prodigue semblent, d'ailleurs, confirmer cette conviction. En venant au jour elle ne prit la place de personne: aucune société de ce genre n'existait avant elle; aucune n'existe encore, à côté d'elle, dans notre colonie; j'ajoute que puisqu'elle rend des services, c'est qu'elle répondait, à un véritable besoin, et que si elle n'existait pas il faudrait encore la créer.

"Seule parmi nos associations de secours, l'UNION n'offre à ses membres rien.......que la satisfaction de secourir les malheureux. Dans ces conditions, elle ne recrutera jamais assez d'adhérents pour porter ombrage aux organisations fonctionnant sur un autre principe. Elle n'est donc la rivale, et elle ne sera jamais l'ennemie d'aucune Société. A toutes, elle présente une main et un cœur ouverts; à toutes, elle dit:—Au dessus des individualités plane une idée souveraine, une idée qui s'impose à tous et devant laquelle doivent capituler les antagonismes:—l'idée de faire le bien sous toutes ses formes.

"Toute Société fondée dans ce but, et réalisant son programme, a sa raison d'être et son mérite: elle a le droit d'occuper sa place sous le soleil.......C'est dans cet ordre d'idée, c'est sur terrain élevé et déblayé des mesquines jalousies, que l'UNION convie les groupes; et, du fond du cœur, elle applaudit, elle acclame ceux qui se distinguent dans cette voie....!

"La bienfaisance est une sphère sereine où ne doit régner qu'un sentiment,—un seul: celui d'une noble émulation!"

L'assemblée a chaleureusement approuvé cet appel à la concorde, qui exprime la pensée générale de notre bonne et sympathique colonie française.

L'engraissement des moutons à l'étable est souvent plus rapide qu'aux champs, mais il demande aussi plus de soins et une nourriture plus chère et mieux préparée. On donne habituellement aux animaux engraissés de cette façon: du foin, du son, des balles de céréales, des féverolles et du sel.

La quantité de nourriture à donner à chaque animal est déterminée par ce qu'il peut absorber. En effet, plus un animal consommera de nourriture, plus il engraissera rapidement, plus, par conséquent, il y aura de bénéfice. Il faut cependant éviter par un excès de nourriture de dégoûter les moutons; si, cependant, le cas arrivait, il serait bon de leur donner un peu de sel pour les remettre en appétit.

La bergerie qui renfermera les animaux à l'engrais doit être spacieuse, bien aérée, sans cependant être froide.

Le "Journal de Pontivy" consacre quelques lignes à la mémoire d'un modeste employé de la Compagnie d'Orléans, qui vient de mourir et dont la vie, entièrement consacrée au devoir, mérite d'être citée en exemple.

Mathurin Udo, homme d'équipe à la gare de Pontivy, assistait, le 14 août 1870, à la bataille de Gravelotte. Au moment où tout faiblissait autour de nous, il aperçut une mitrailleuse abandonnée sur le champ de bataille et dont les Prussiens allaient se rendre maîtres. Sans se préoccuper de l'immense danger auquel il s'expose, il décide deux de ses camarades à l'accompagner, et, comme des lions, tous les trois fondent sur l'ennemi, déconcerté par leur audace, et lui arrachent la mitrailleuse qu'ils ramènent au camp.

Udo fut blessé, mais il fut heureux d'avoir fait son devoir, et la médaille vint le récompenser de son héroïque dévouement.

La *Liberté*, du 26 octobre:

Le conseil municipal de Paris a tenu hier à se poser en continuateur des énergumènes de la salle Lévis. Toute la séance a été consacrée à la laïcisation des hôpitaux et hospices.

M. le préfet de la Seine ayant dit "que le gouvernement ne voulait pas déchristianiser la France" et que lui "ne se laisserait pas entraîner sur les pas de certains sectaires," a été traité de "Père de l'Eglise." M. Poubelle, doit être flatté de se voir comparé à saint Augustin, à Grégoire de Nazyance, à Clément d'Alexandrie et à l'illustre, entre tous, à saint Thomas d'Aquin.

Après deux heures de vociférations, le préfet a été honoré d'un blâme et invité à remplacer cent cinquante sœurs hospitalières par des infirmières laïques avant le 1er janvier 1885.

Nouvelle-Orléans, le 8 décembre 1884

A M. Casimir Second, Covington, Louisiane.

Mon cher Monsieur,

Ne croyez pas que ce soit par oubli que je vous ai laissé en blanc dans mon article sur les eaux de votre paroisse. Je sais bien que vous êtes l'ingénieur constructeur de ces puits, mais je n'ai pas encore parlé de construction. Je vous réserve une place dans une étude plus étendue que je dois présenter à l'Athénée Louisianais. Je ne manquerai pas de rendre justice à votre constance et à votre habileté.

Cependant, Monsieur, permettez-moi de vous assurer que quand j'ai invoqué le hasard, j'ai voulu parler de celui qui a favorisé St. Tammany dans la découverte des eaux irréprochablement bonnes, potables, fraîches, pures, cristallines, superbement agréables et salutaires.

L'intelligence humaine s'exerce, depuis le douzième siècle, dans l'art de creuser des puits artésiens, et elle a su trouver de l'eau à une profondeur plus ou moins grande, même dans les plus arides déserts.

Remercions la Providence d'avoir posé à l'intelligence humaine ce problème d'hydrostatique universelle que l'homme a si bien résolu depuis les temps les plus reculés de la science, et soyez sûr—que même le plus grand casuiste de votre paroisse—rendrait un verdict en ma faveur, dans le cas de conscience dont vous m'accusez.

Je désire que les sources que vous avez fait jaillir avec votre instrument ne deviennent pas un sujet de chicanes entre leurs heureux possesseurs. Nous travaillerons plus facilement à leur bonheur et à la plus grande gloire de la Louisiane.

Votre dévoué,

DR F. G. HAVA

UNE CHASSE A LA PANTHÈRE. — On écrit d'Alger:

L'événement de la saison est l'arrivée de Bombonnel.

Le célèbre tueur de panthères nous revient cet hiver à la tête d'une vaillante petite troupe, où figurent le prince Esterhasi et plusieurs grands chasseurs devant l'Eternel. Chaque année, le rival de Gérard fait "parler la poudre" dans les gorges Bouira, où il a établi son quartier général, et la chasse, cette fois, paraît devoir être particulièrement fructueuse et émouvante.

Bouira est un site admirable, d'un aspect grandiose. C'est le dernier refuge des terribles fauves auxquels Bombonnel livre depuis si longtemps une guerre acharnée. Il y entretient toute l'année des troupeaux de moutons qui lui servent d'appâts et attirent le gibier; c'est ce qu'il appelle pittoresquement son "restaurant" de bêtes féroces.

Il faut l'entendre énumérer ses exploits, comme la chose la plus simple et la plus naturelle du monde. La veille du jour où il me raconta sa dernière chasse, trois panthères étaient restées sanglantes sur le terrain et deux avaient été grièvement blessées:

—Les Arabes, nous dit-il, se plaignaient depuis fort longtemps de la fréquence des fauves qui dévastaient leurs troupeaux. Je fis placer dans une clairière un petit bourriquot en guise d'appât, et, par une pluie battante, je me cachai dans les fourrés. L'attente fut longue. Enfin, vers dix heures du soir, j'entendis un renâclement dans la clairière et mon bourriquot me parut être soulevé par une puissante mâchoire, puis retomber brusquement. Au moment où je mettais mon fusil à l'épaule, une gorge béante se dressa au-dessus de la masse noire de l'appât. C'était ma panthère, je fis feu. La bête ne poussa pas un cri, fit un bond prodigieux et passa à côté de mon affût en écrasant les broussailles. Tiens, me dis-je, c'est étrange! Les bêtes que je touche poussent habituellement des rauquements formidables et celle ci a pris la fuite sans se faire entendre. Le coup est à refaire.

Pour la seconde fois, je me blottis au milieu des branchettes et j'attendis. Au bout d'une demi heure, les renâclements recommencèrent. Ce pauvre bourriquot s'en allait bonnement par bouchée! Je me remis donc en position de tir; l'animal vint effleurer mon affût et je fis feu, cherchant le cœur, au jugé. Mais cette fois encore la bête bondit en faisant un tapage d'enfer et en *alla* gémir plus loin. Sur quoi je m'endormis.

Le lendemain matin, les Arabes vinrent me réveiller. Ils avaient aperçu la piste sanglante et criaient: "Morto! morto!" on se mit à la recherche de la bête; en effet, on la trouva morte dans un taillis. Puis les Arabes prirent l'autre piste où l'on apercevait les traces produites par l'esquille d'un membre cassé. A en juger par l'empreinte des pas, l'animal devait être énorme. "C'est un lion, disaient les indigènes." Nous le vîmes enfin dans un buisson, traînant son épaule brisée, lamentablement blessé. C'était une panthère mâle, la seule que j'aie jamais vue refuser le combat.

Bombonnel racontait cette chasse périlleuse comme s'il se fût agi d'un simple rallye-paper.

Maison L. Grunewald.—Cette maison reçoit dans le moment un très vaste assortiment de pianos de tous genres qu'elle vendra à l'occasion des fêtes, à des prix d'une surprenante modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit ici à une réclame banale, à une annonce faite dans l'intention d'allécher le public. Ceux de nos lecteurs qui voudront en profiter pourront faire d'excellents achats. La maison a importé un très grand nombre de pianos Pleyel considérés à juste titre les premiers du monde. Il n'est pas de pianos qui conviennent mieux à un climat comme le nôtre, c'est un fait reconnu de tous ceux qui ont quelque expérience de la matière. M. Grunewald possède aussi de pianos du même fabricant mais qui sont d'occasion, et achetés de seconde main, pour l'usage de l'expression connaisseur. Ces instruments, il va sans dire, sont en vente à des prix presque nominaux.

M. F. Werlein. l'habile et entreprenant marchand de pianos, que chacun connait, est très justement fier de la position exceptionnelle qu'il s'est conquise dans le commerce des instruments de musique; il est fier surtout de la haute estime dont jouit le piano Mathushek dont il est l'agent spécial. La vente de l'instrument, sorti de cette maison célèbre, ne fait qu'augmenter tous les jours. Il ne rentre dans sa composition que des fers et des bois de première qualité, et sa fabrication a atteint le dernier degré de la perfection. Les amateurs savent apprécier les efforts faits par cette maison, pour leur fournir un piano modèle et d'une solidité à toute épreuve. Bien des pianos passent pour vieux après une huitaine d'années de service. Le piano Mathushek est aussi solide, et tient aussi bien le son, après huit ans, que le premier jour. C'est l'avis des connaisseurs et des artistes; tous reconnaissent qu'il coûte pour le tenir en bon ordre, beaucoup moins que les pianos des autres marques.

La coiffure à la mode, à Paris:

Sur le devant, bandeaux ondulés relevés de chaque côté sur les tempes. Sur le front, petites boucles très légères, dites *neige*, retombant légèrement. On ne voit plus la raie, qui est entièrement dissimulée par ces boucles.

Par derrière, les cheveux complètement relevés, dégageant la nuque, sont toujours à la mode, mais, comme nouveauté, on commence à ajouter des petites "anglaises," ce qui laisse à penser que cet hiver, pour les grands bals, on portera des cheveux tombant dans le dos.

Les personnes jeunes préfèrent ne plus rien mettre dans leurs cheveux, ni plumes, ni fleurs, même en toilette d'apparat. Les diamants seuls, tels que croissants, étoiles, peignes ou branches de fleurs, seront toujours bien portés.

Chevillard lit un poème de sa composition se terminant par ce vers;

Et je la contemplais en bavant ses regards.

—Hum!.... lui dit quelqu'un, boire des regards! Ne trouvez-vous pas l'image un peu.... forcée.

—Point! répondit Chevillard, la personne a des yeux *caves*.

Dans une soirée musicale:

Une dame vient d'exécuter à tour de bras une interminable sonate.

Exténuée, après avoir terminé son morceau, elle s'évanouit.

Un monsieur se précipite hors du salon, revient avec un verre d'eau sucrée dans lequel il a jeté quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger, en fait absorber quelques gorgées à la dame. Puis il vide le reste du verre dans le piano, en disant:

—Oh! il ne l'a pas volé non plus!

Dans un restaurant douteux:

—Garçon, ce lapin me semble plus ou moins tendre....

—Je vais vous dire, monsieur: le patron ne lui donnait rien à manger; elle le laissait tout le temps courir sur les gouttières!

Il était question d'un de nos financiers, pour qui la question d'argent est la seule question qui compte.

On racontait qu'il inculquait à ses descendants encore dans l'âge le plus tendre, ces principes fondamentaux et s'efforçait de les initier tout petits aux mystères de l'art de faire fortune.

—En effet, dit quelqu'un. Je le connais.... C'est un type.... Je suis sûr qu'il fait faire à ces pauvres enfants la dînette sur une table de multiplication

---

M. Guichard, le doyen d'âge de la chambre qui vient de mourir, était un homme d'esprit. Il le prouva en mainte circonstance.

Une anecdote à l'appui:

Un jour, un de ses collègues, célèbre par ses habitudes tumultueuses, monte à la tribune. Mais voilà qu'au beau milieu de son discours, il reste coi, mais là absolument coi.

—Ce que c'est que l'habitude! murmure M. Guichard à l'oreille de son voisin. Voilà maintenant qu'il s'interrompt lui-même.

Spectacles, Bals, &c

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

Semaine Commençant Dimanche 14 Décembre. Matinées Mardi et Samedi.

Dernière semaine de

KIRALFY FRERES.

Magnifique mise en scène

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS.

Qui a été reconnu comme le plus grand spectacle qu'on ait vu à la Nlle-Orléans.

Dimanche, 21 décembre—Le seul et véritable BLACK CROOK des Frères Kiralfy, avec grand ballet et nouveaux décors.

13 déc—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Une semaine seulement—Commençant Dimanche soir, 14 Déc.—Matinées habituelles.

HAPPY CAL WAGNER'S NEW MINSTRELS.

Chacun des artistes est une "brillante étoile" dans le firmament des amusements. Positivement et indisputablement une tête et une épaule au dessus de tous ses rivaux.

Incomparable, Inapprochable et Unique en son Talent, Grandeur et Excellence.

Dimanche, 21 déc—M. LOUIS ALDRICH, My Partner. 13 déc—

NOUVEAU TIVOLI,

Coin Royale et Douane.

Première représentation à la Nlle-Orléans des

Artistes Parisiens de Morel,

(Opéra français de Paris,)

Chantant leurs célèbres duos, airs nationaux, chansons comiques, etc.

—AUSSI—

La fameuse troupe de Leopold Kaiser, composée

—DE—

MONTAGNARDS TYROLIENS,

Excellents chanteurs.

Le Tivoli est le lieu d'amusement le mieux administré de la ville. 13déc—1m

OPERA FRANÇAIS, Rue Bourbon.

A louer, pour Opéras, Représentations théâtrales, Concerts et autres divertissements de première classe.

Conditions faciles. S'adresser à

LOUIS GRUNEWALD, Locataire, 10 rue Baronne.

10 déc—10,13,14.

Le spectacle le plus surprenant

auquel le monde ait jamais assisté arrivera bientôt à la Nlle-Orléans.

¡Tours extraordinaires!

Rien de semblable au monde!!

LES CHARROS MEXICAINS

Lançant le lasso de mille manières différentes au cou de chevaux sauvages furieux. Aussi, exercices de "Colear," dans une foule de positions difficiles et étonnantes, le tout à cheval, avec taureaux sauvages, etc.

Cette troupe a été organisée dans la capitale du Mexique. C'est la seule de son genre qui soit encore venue aux Etats-Unis. Elle donnera prochainement ses merveilleuses représentations devant le public de la Nlle Orléans. Elle arrivera avec de magnifiques chevaux, selles, brides, lassos et tout ce qui compose leur équipement.

7déc—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans—10 décembre 1884—Conformément à la Section 2, Article IV, de la Charte, une élection de douze Directeurs, pour servir pendant l'année courante aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI 29 DECEMBRE 1884, de 11 heures du matin à 2 h. de l'après midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

12 déc—au 29 déc

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Factors and Traders—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1884—Une réunion des actionnaires aura lieu en ce bureau le LUNDI, 22 décembre 1884, de 10 1/2 heures A. M. à 2 P. M., pour se prononcer sur la réduction projetée du capital et sur des amendements à la charte, comme les a proposés le Conseil de Direction à une réunion du 6 du courant.

THOS F. WALKER, Secrétaire.

7 déc—

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 4 décembre 1884—Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la charte, de neuf directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la banque LUNDI, 15 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.

N. LANDDY, Caissier.

5 déc—au 15

Bureaux de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—No 34 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, ce 5 décembre 1884—Conformément à la section 2 de l'article VI de la charte, une élection de 12 Directeurs pour servir pendant l'année prochaine sera tenue aux bureaux de l'Association, LUNDI, le 22 décembre courant, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

LÉON SÉRÉ, Secrétaire.

5 déc—au 22

Bureau de la "New Orleans City and Lake Railroad Company, No 102 rue du Canal, 2me étage—Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1884.—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle pour douze Directeurs qui devront servir pendant l'année courante aura lieu aux bureaux de la Compagnie LUNDI, 15 décembre 1884, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Le livre de transfert sera fermé du 5 au 15 du courant.

W. E. LEVERICH, Secrétaire.

2déc—au 15 déc.

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans—No 148 rue Gravier—Nouvelle-Orléans, le 15 novembre 1884.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie aura lieu, à son local, No 188 rue Gravier, le **Mercredi, 17 décembre** prochain (1884), de **10 heures A. M. à 2 heures P. M.**, afin de voter sur l'amendement de l'Article XIII de la Charte, approuvé et recommandé par la Direction à une assemblée régulière tenue le 12 du courant.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

15 nov—au 17 déc

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars—24—1a

RODLEY BROTHERS.

Quartier-général de Voitures.

70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour loge, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. V., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes. 12mai—1an

MADAME FAURE arrive de nouveau de France avec ses racines, fleurs, herbes, feuilles; des bourgeons de toutes espèces venant de la Grande Chartreuse et de la montagne de Belladonne, et traitera avec le plus grand succès toutes sortes de maladies sans douleur et promptement; toutes sortes d'affections, ainsi que sa fille Mme R. Buissière, qui traite les mêmes maladies. On les trouvera toujours l'une ou l'autre à leur résidence rue Magasin, 1219, entre Valence et Cadiz. 11déc—1m jeu.dim

Mme JOS. VALLIO, successeur de Mme Fabio, 266 rue Chartres, entre St-Philippe et Ursulines, invite respectueusement les dames ses clientes et le public en général à venir admirer les articles de mode qu'elle vient de recevoir et qui se distinguent par un cachet d'originalité de bon goût. Ces articles sont formes de chapeaux en paille, fleurs, rubans, et maints autres articles qui se vendent à des prix très réduits. 30 nov—3m—Dim Mar Jeudi

DOCTEUR HERARD Spécialiste français, 149 rue Royale. Heures de consultations de 9 à 11 a. m. et de 2 à 5 p. m.

Le Dr HERARD fait une spécialité du traitement du Cancer et des Hémorrhoïdes sans opération chirurgicale. Toutes affections de la peau ou syphilitiques radicalement guéries. Une cure complète est garantie dans tous les cas qu'il entreprendra.

Consultations gratuites pour les pauvres le lundi, jeudi et samedi. On traite par correspondance. 5déc—1m—JD

Le Journal

LES PETITES ANNONCES ET LE GUIDE DE L'EXPOSITION,

Intermédiaire du commerce franco-Américain. Paraissant le LUNDI de chaque semaine.

Abonnement $2 50 par an.

350, Villeré, et 102, rue de Chartres.

25 nov—1m

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

6 nov—1an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

SPECTACLES BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE

D. BIDWELL...... Directeur

Pour l'ouverture de l'Exposition.

Commençant la semaine le Dimanche 14 Décembre.

LA TROUPE DE COMEDIE DE MORTON & BELL'S.

Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soirs, et Matinée Jeudi,

OUR STRATAGISTS.

Jeudi, Vendredi et Samedi soirs et matinée Samedi,

Première représentation à la Nlle Orléans de la comédie en 4 actes intitulée

NONE SUCH.

Dimanche, 21 Déc.—Mr JAMES O'NEILL, dans la grande pièce de, Dumas: Monte Cristo. 13déc—

ROBINSON'S DIME MUSEUM,

Coin Canal et St. Charles.

Spectacle colossal cette semaine.

Le merveilleux HOMME A VAPEUR du prof. Moore, marchant et courant comme un être humain.

Mons. LEON, le Sampson moderne.

Le COL COFFEY, le seul squelette vivant qui existe.

IRENE WOODWARD, la femme tatouée.

MADAME JUNE, la plus grosse femme du monde.

La famille HOON et sa musique de cuivre.

L'horloge musical, électrique et apostolique.

Et nombre d'autres curiosités.

Spectacle entièrement nouveaux.

Le mystère de Vienne, du prof. Leo.

HIBERNIAN FAMILY.

Représentations, toutes les heures, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

10 cts. Prix d'entrée pour tous. 10 cts

10 déc

THEATRE EN FER DE FARANTA

Au coin des rues Bourbon et Orléans.

Positivement, dernières soirées de la 'Compagnie d'Opéra Comique de Castle' appuyant la petite EMMA RICE dans l'opéra-bouffe d'Offenbach,

La Princesse de Trébizonde.

Tous les soirs à 8 heures, Matinées Samedis, Dimanches et Lundis, à midi.

La semaine prochaine, M. SID. FRANCE, dans MARRIED FOR LIFE.

11 déc—

Seconde et dernière semaine du PLUS

GRAND CIRQUE DU MONDE.

Ménagerie Monstre de 50 Cages et

Prodigieux Cirque Quadruple des FRÈRES SELLS.

A reçu la visite durant la dernière semaine de plus de Cinquante Mille Personnes qui ont été charmées et qui, sans hésitation, l'ont proclamé le meilleur spectacle qu'elles aient jamais vu. La ménagerie sera accrue cette semaine de Rhinocéros à deux cornes, comme il n'en a jamais été montré en ville.

A ce splendide Cirque débutera cette semaine l'incomparable écuyer ROBERT STICKNEY dont la réputation est universelle, et la Reine des écuyères (side-saddle). MISS EMMA LAKE.

Deux représentations par jour, à midi et à 7:30 heures du soir.

9 déc—6f

Appel à Santa Claus.

LES petites Orphelines de l'Asile de l'Immaculée Conception, encoignure Remparts et Elmire 3me District, attendent avec empressement le candi, les joujoux, etc., etc., avec lesquels le bon Santa Claus ornera leur arbre de Noël. Ses longues branches seront étendues le 18 décembre 1884, et elles espèrent qu'à Noël, elles seront chargées de précieux fruits.

Cette Institution est dirigée par les Sœurs Marianites de Ste-Croix, et dépend principalement d'elles pour son entretien et sa subsistance. Leurs ressources étant limitées pour le moment, elles prient humblement les personnes généreuses et charitables de se souvenir des Orphelines de cet Asile, dont la propreté se recommande à leur sympathie. Provisions, linge et dons de toute nature seront reçus avec reconnaissance.

7 déc—au 25 déc

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans contredire.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

31 avril—

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO,

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et du chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, au papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'Institut. 17 sept—

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magasine, près Felicity.

26mars—

Genres Nouveaux.

MOQUETTES, VELOURS, BRUXELLES

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES,

70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

W. G. COYLE & CO.

CHARBON - - - - COKE

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

CHARBON DE CONNELSVILLE.

Les planteurs, fonderies, steamers, familles et les personnes en général qui emploient du charbon ou du coke pour des machines à vapeur, trouveront à s'approvisionner promptement en s'adressant au

Bureau, 47 Carondelet, coin Union.

7oct—3m

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DÉCORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heure 3 heures. 4mars—1an

TAPIS.

L'assortiment le plus nouveau et le plus varié de

Tapis de velours, et de Bruxelles, Trois-Plis et Ingrains.

—CHEZ—

B. & W. CRONER.

Aussi un magnifique assortiment de Linoleums et de Toiles-Cirées, de 6, 8, 12, 15 et 18 pieds.

NATTES, RUGS, RIDEAUX DE DENTELLE de tous genres

STORES DE FENÊTRES, CORNICHES, TRINGLES à CORNICHES. Etc.

Le tout à des prix étonnamment réduits.

L'attention toute spéciale est appelée sur notre Nouveau fonds de Tissus (Dry Goods).

LINGERIE de dessous pour Dames, Messieurs et Enfants.

Manteaux, Costumes, Surtouts, &c

B. & W. CRONER,

141 Rue du CANAL, coin BOURBON.

5oct—3m.

Bonne occasion.

A VENDRE, l'ancienne habitation Salomon Bloch, décédé, située à Bonfouca, sur le bayou Liberté, ayant 12 arpents de terre avec une maison spacieuse, ainsi qu'un magasin bien achalandé. L'habitation n'est jamais inondée se trouvant sur un coteau.

P. S.—On pourrait y établir une scierie.

S'adresser au No 49 rue St. Pierre.

25 nov—1m,mar,dim

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

SI ces lignes tombent sous les yeux de JOHN ADAM BAUER, qui, en octobre 1849, s'est embarqué à New York pour la Nlle Orléans, et qu'il écrive à sa sœur Margaret, lui ou ses héritiers apprendront des nouvelles qui les intéressent. S'adresser à Mrs Margaret Bauer Fuhrman 203 Clinton Avenue, Albany, N. Y.

14 déc—14 et 21

ON demande—Deux dames expérimentées pour la vente. S'adresser 161 rue du Canal, Lundi, avant midi. Ne devront se présenter que des personnes expérimentées. 14 déc—1f

AUX exposants français—Un jeune homme bien recommandé, parlant français et anglais, désire une position quelconque à l'Exposition. S'adresser California, bureau de l'Abeille. 13 déc—2f

ON demande—Une demoiselle pour professer dans un pensionnat. Ecrire aux initiales A. L., bureau du journal. 13déc—3f

JEUNE homme instruit parlant français et allemand, désire place dans le commerce ou ailleurs. Références Maurin, Bureau Restant, New Orleans. 12 déc—3f

ON demande—Des COURTIERS pour rechercher des annonces et des abonnements. Fortes commissions. S'adresser au journal *Les Petites Annonces*, 350 Villeré street ou 102, rue de Chartres. 3déc—12f

A VENDRE.

Propriétés à vendre, No 137 rue Français, 91 rue Bourgogne, et 287 rue Royale. S'adresser au No 291 rue Dumaine, à S. Blasini. 14déc1f

A vendre pour cause de départ, un café bien achalandé dans le deuxième district, et nouvellement réparé. S'adresser à B. F. Hernandez No 43 Passage de la Bourse. 14 déc—8f dim, jeu.

A vendre—Un lot de terre au coin des rue Bagatelle et Célestine. S'adresser à Thos. W. Carter, architecte, No 36 rue Carondelet, 7 déc—7 14 21

A vendre—Une grocerie dans le second district. Pour plus d'informations, s'adresser encoignure Bourbon et Orléans, au café. 11déc—6f

A vendre—A un bargain, un Café bien connu à West End, pour cause de mauvaise santé du propriétaire actuel. S'adresser Boîte de Poste 922—ville. 10déc—6f

A vendre—Une maison, couverte en ardoises et occupée en ce moment par une grocerie, et qui vient d'être complètement restaurée: elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St-Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 1er nov—Me. Dim &c

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille* 29 avril

A LOUER.

A louer—Une vacherie se composant de 24 stalles, résidence, 3 terrains adhérents, rue Bienville et l'Avenue Hagan. S'adresser à M. P. Dupin, grocerie, 327 Decatur et Quartier. 10 déc—8f

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

3 Machines à embaumement 6 Vitrines.

Articles d'entrepreneurs de pompes funèbres, garnitures, etc.

Cercueils métalliques et de bois.

Bibliothèques, chaises, tables, lits, sofas, armoires, cadres, peintures, machines à coudre, miroir, side-boards, faïence, verrerie, livres, berceuses, articles de toilette, et d'autres objets trop nombreux à énumérer.

Succession de Gadanne Casanave.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale—MARDI, 16 décembre 1884, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 40 de la rue des Remparts, entre Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 3 décembre 1884, le contenu de la dite maison, comprenant en partie les nombreux articles ci-dessus énumérés;

—ET A—

10 heures A. M., le même jour, en vertu du même ordre, il sera vendu, rue des Marais, entre Douane et Bienville, 6 cercueils métalliques et 1 lot d'articles divers.

Conditions—Comptant sur livraison

5déc—à la vente

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR Hy STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui Lundi, le 15 Déc. 1884, à 11 heures A. M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres.

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

H. F. Bridewell & Co, contre Leurs Créanciers. — No 12,557. Division "E".

ORDRE DE COUR Qu'une réunion des créanciers de Henry F. Bridewell & Co et de Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant R. P. Upton, notaire, en son bureau, No 5 rue Carondelet, en cette ville, le samedi, 17 janvier 1885, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits insolvables, et pour nommer un syndic dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1884.

(Signé): HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

Jas D. Rankin, Député-Greffier.

15déc 3f

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE LINGE CONFECTIONNE

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés sans frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

Agence des Fourneaux à Gaz,

No 13 RUE BARONNE,

Toutes les personnes désirant se servir de FOURNEAUX A GAZ pour CHAUFFAGE ou CUISINE sont priées d'examiner la collection de

FOURNEAUX A GAZ

Offerts en vente au magasin

No. 13 RUE BARONNE,

Près de la Station des Chars de Carrollton; on y trouvera

La plus grande Collection de FOURNEAUX A GAZ des derniers et plus parfaits modèles qui ait jamais été offerte en dehors des villes du Nord. Leur usage et leur emploi sont des plus variés.

La PROPRETÉ, L'ECONOMIE et le CONTROLE du feu de ces Fourneaux les rend supérieurs aux Fourneaux ordinaires à Bois, Coke ou Charbon et spécialement adaptés à notre climat.

Ils sont les seuls Fourneaux qui peuvent

Rotir et Griller aussi bien qu'à feu

Ouvert (Open Fire)

Il y a maintenant en opération dans cette ville plus de 300 de ces Fourneaux de Cuisine ou de Chauffage, Cheminées de Chauffage et Réchauds donnant grande satisfaction, et particulièrement les

FOURNEAUX DE CUISINE.

Une liste des personnes, se servant de ces Fourneaux Réchauds et Cheminées de Chauffage peut être vue en s'adressant au

No. 13 RUE BARONNE.

14 oct—3 m.

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light 247 à 251 rue Magazine, NLLE-ORLEANS.

19 sept—

JULES MANAUD,

Restaurant Français et Salon d'huîtres.

169 rue des Remparts, coin Poydras,

Marchand de LIQUEURS en gros et au détail.

Vins de la Californie, une spécialité.

Buvette, coin Poydras et Remparts.

11 oct—3m M.J.D

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

[illegible] RUE MARAIS.

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis,

District Oriental de la Louisiane Master's Sale W. I. Hodgson, encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet. Vente Importante de propriétés de valeur à l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse, à l'encoignure des rues Dryades et Perdido.

—AUSSI—

Les terrains vacants de valeur dans le 2ème District de cette ville, connus comme les morceaux St. John et Blanc subdivisés en 553 lots de terre sur et près de la rue Broad et sur le Bayou St. Jean, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés, secs et d'un accès facile au quartier des affaires de la ville, et offrant une occasion rare pour spéculation. Ces terrains de résidence conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers et laiteries. Vente à un long crédit avec six pour cent d'intérêt.

Conformément aux décrets en équité de l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, rendus le 16e jour de Juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph, veuve de feu Wm. M. Randolph contre Myra Clark Gaines, No 10,209 et de Gaston T. Saoul, administrateur de la succession de Mme Louise Hubert, veuve de feu E. Warren Moise, contre Myra Clark Gaines, No 10,266, je soussigné spécial master in chancery, de la dite cour, vendrai par l'entremise de W. I. HODGSON, Encanteur.

SAMEDI, 17 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en cette ville, aux derniers et plus forts enchérisseurs les propriétés ci après décrites, appartenant à la défenderesse Mme Myra Clark Gaines, et par elle acquises, recouvrées ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

DANS LE DEUXIEME DISTRICT à l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse.

1 Cette portion de terre formant l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, Remparts et St.Pierre, dans le Deuxième district de cette ville, désigné comme lot No 1 et mesurant 93 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de façade à la rue Bourgogne de 86 pieds 6 pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et consistant en quatre magasins en briques à un étage, couverts en ardoises, connus comme les numéros 131, 133, 135 et 137 de la rue Bourgogne, et trois maisons en briques à un étage, couvertes en ardoises, connues comme les Nos 137 et 139 de la rue Toulouse, en usage comme magasins et résidences. Le No 131 de la rue Bourgogne forme le magasin d'encoignure, ayant hydrant, etc.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et y touchant, désigné par le No 2 et mesurant 34 pieds 4 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations consistent en une écurie bien bâtie à un étage, couverte en ardoises, en usage comme forge et écurie, ayant accommodation pour 40 ou 50 animaux, hydrant, etc.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet et touchant à la dernière propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 3 et mesurant 41 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 93 pieds 6 pouces et 5 lignes, le tout entre lignes parallèles, plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages, bien bâtie, à deux corps de logis, couverte en ardoises, avec une bâtisse en briques à trois étages dans le fond, connue comme les Nos 139 et 141 rue Bourgogne et ayant douze chambres, deux cabinets sur chaque côté, cour et allée pavée, hydrant, lieux d'aisance, etc.

PREMIER DISTRICT. Coin Perdido et Dryades.

Ce terrain de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, formant le coin des rues Dryades et Perdido, dans l'ilet borné par les rues Poydras et S Rampart, désigné par le lot No. 15, et mesurant environ 76 pieds de face à la rue Dryades, 64 pieds de face à la rue Perdido, sur une profondeur d'environ 86 pieds sur le côté plus près de la rue des Remparts et une largeur ou profondeur de 64 pieds sur la ligne plus près du lot No 7 et de la rue Poydras.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, recouverte en ardoises, subdivisée pour résidence convenable pour manufacture, établissement industriel.

DEUXIEME DISTRICT. La propriété connue comme la portion de terre Blanc.

1. Un lot de terre, dans l'ilet No 336 borné par les rues Dorgenois, Broad et Toulouse et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 15 et mesurant 70 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Dorgenois, 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet, 31 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, et 73 pieds 5 pouces sur la ligne qui touche à la rue Broad.

2 Vingt deux lots de terre, dans l'ilet No 337 borné par les rues Dorgenois, Broad, Toulouse et St Pierre, désignés comme Nos 11 à 32 le tout inclusivement, et mesurant chacun de 21 à 25 pieds de face, et d'une profondeur d'à peu près 100 à 153 pieds.

3. Un lot de terre, No 3, dans l'ilet No 338 borné par les rues Dorgenois, Broad, St-Pierre et Orléans, mesurant 31 pieds 8 pouces et 5 lignes de face aux deux rues St-Pierre et Orléans, sur une profondeur de 104 pieds 4 pouces.

4. L'ilet entier de terre, No 339, borné par les rues Dorgenois, Orléans, Ste Anne et Broad comprenant 20 lots, excepté les lots 6, 7, 17 et 18.

5. Seize lots de terre, dans l'ilet No 340, bornés par les rues Dorgenois, Broad, Ste Anne et Dumaine, désignés comme lots Nos 12 à 17, 24 à 29 et 34 à 37 inclusivement.

6. Quatre lots de terre, dans l'ilet No 341, bornés par les rues Dorgenois, Broad, Dumaine et St-Philippe, désignés comme lots Nos 1, 19, 20 et 21

7. Vingt cinq lots de terre, dans l'ilet No 342, bornés par les rues Dorgenois, Broad, St-Philippe et Ursulines, désignés comme lots Nos 1 à 4 et 15 à 35, inclusivement.

8. Cinq lots de terre dans l'ilet No 354, bornés par les rues Broad, White, St Philippe, Ursulines, et Bellechasse, désignés comme lots Nos 27 à 31 inclusivement.

9. Cinq lots de terre, dans l'ilet No 355, borné par les rues Broad, White Dumaine et St Philippe, désignés comme lots Nos 19, 20, 22, 23 et 24.

10. Vingt-quatre lots de terre dans l'ilet No 359 bornés par les rues Broad, White Dumaine et Ste-Anne, désignés comme Nos 4 et 5, 11 à 22, 24 à 27, et 34 à 39, inclusivement.

11. Trois lots de terre, dans l'ilet No 357, compris entre les rues Broad, White Ste Anne et Orléans désignés comme Nos. 27, 28 et 29

12. L'ilet entier de terre, No. 358, borné par les rues Broad, White, Orléans et St-Pierre, subdivisé en 15 lots, numérotés de 1 à 15, inclusivement.

13. Vingt-deux lots de terre, dans l'ilet No 359, borné par les rues Broad, White, St Pierre et Toulouse, désignés comme les Nos. 10 à 31, inclusivement.

14. Neuf lots de terre, dans l'ilet No 360, bornés par les rues Broad, White et Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les Nos. 5 à 13, inclusivement.

15. Tout le carré d'ilet No. 369, subdivisé en 14 lots, et borné par les rues White, Dupre et Toulouse et la Promenade Carondelet.

16. Trois lots de terre, dans l'ilet No. 373, bornés par les rues White, Dupré, Ste-Anne et Dumaine, désignés comme lots Nos 1, 3 et 4.

17. Vingt et un lots de terre, dans l'ilet No 374, bornés par les rues White, Dupré, Dumaine et St Philippe, désignés comme lots Nos 1 à 5 10 à 19 et 23 à 28 inclusivement.

18. Tout le carré d'ilet No. 371, borné par les rues White, Dupré, St Pierre et Orléans, subdivisé en 9 lots de 1 à 9 inclusivement.

19. Tout le carré d'ilet No 375 borné par les rues White, Dupré, St-Philippe et Bellechasse, subdivisé en 10 lots de 1 à 10 inclusivement.

20. Tout l'ilet carré borné par les rues Gayoso, Dupré, Dumaine, St Philippe et Bellechasse, connu comme No 388, et subdivisé en 26 lots.

21. L'ilet entier No 390 borné par les rues Gayoso, Dupré, Orléans et Ste Anne, subdivisé en 18 lots, Nos 1 à 18 inclusivement, excepté les lots 8, 9, 10 et 11.

22. L'ilet entier de terre No 392 borné par les rues Gayoso, Dupré, Toulouse et St-Pierre, subdivisé en 24 lots.

23. L'ilet entier No 393 borné par les rues Gayoso, Dupré et Toulouse et la Promenade Carondelet, subdivisé en 18 lots.

24. L'ilet entier No 403 borné par les rues Gayoso, Salcedo, Toulouse et St-Pierre, subdivisé en 24 lots.

25. Six lots de terre, dans l'ilet No 414, borné par les rues Salcedo, Lopez, Dumaine et Ste-Anne, désignés comme les Nos 6 à 11 inclusivement.

26. L'ilet entier de terre, No. 416, borné par les rues Salcedo, Lopez, Orléans et St-Pierre, subdivisé en 7 lots.

27. L'ilet entier No 417 borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et St-Pierre, subdivisé en 20 lots.

28. L'ilet entier No. 418, borné par les rues Salcedo, Lopez et Toulouse et la Promenade Carondelet, subdivisé en 17 lots.

29. L'ilet entier de terre No 427, borné par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet subdivisé en 25 lots, de 1 à 25 inclusivement, excepté les lots Nos 9, 10 et 16.

30. L'ilet entier de terre No 428, borné par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 26 lots.

31. Treize lots de terre, dans l'ilet No 430, borné par les rues Lopez, Rendon, St Anne et Orléans, désignés par les Nos 8 à 20 inclusivement.

32. Quatre lots de terre, dans l'ilet fractionnel No 444, borné par les rues Rendon, Ste Anne et Dumaine et l'Avenue Hagan, désignés par les Nos 19 à 22 inclusivement.

33 L'ilet entier de terre No 345, borné par les rues Rendon, Orléans, St Anne et l'Avenue Hagan, subdivisé en 20 lots.

34 Sept lots de terre, dans l'ilet No 447, bornés par les rues Rendon, Toulouse, St Pierre et l'Avenue Hagan, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement.

35 L'ilet entier de terre No 448, borné par les rues Rendon, Toulouse, l'Avenue Hagan et la Promenade Carondelet, subdivisé en 26 lots et désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement.

36 La fraction de l'ilet No 458, bornée par le Bayou St Jean, l'Avenue Hagan et la rue Toulouse, subdivisée en 6 lots.

37 L'ilet entier de terre No 460, borné par les rues Orléans et St Pierre, l'Avenue Hagan et le Bayou St Jean et Promenade Carondelet subdivisé en 8 lots.

La propriété connue comme la portion de terre St-Jean.

38. Quatre lots de terre, dans l'ilet No 379 borné par les rues Dupré et Cinquième, White ou Sixième, Washington et St. Jean, désignés par les Nos 5 à 8 inclusivement

39. L'ilet triangulaire de terre, No 387, borné par les rues Gayoso, St Philippe et Bellechasse,

40. Quatre lots de terre, dans l'ilet No 436 borné par les rues Rendon ou Deuxième, Lopez ou Troisième, Washington et Esplanade et la Route St Jean, désignés par les Nos 2, 3, 4 et B.

41. Seize lots de terre, dans l'ilet No 435 borné par les rues Deuxième, Troisième, Washington et St Jean, désignés par les Nos 1 à 10 et 15 à 20 inclusivement.

42. Une portion de terre, dans l'ilet No 440 borné par la rue Première ou l'Avenue Hagan et les rues Deuxième et Washington et la Grande Route St Jean, désignée par la lettre—

Les dimensions ci-dessus sont toutes plus ou moins, au pied américain, d'après des plans de John F. Braun, voyer daté décembre 1884, qui peuvent être vus au lieu de la vente.

Toutes les susdites propriétés seront vendues par ilet ou subdivisions d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant au moment de la livraison des titres, ou un tiers comptant et le reste en paiements égaux, à un et deux ans à partir du jour de la vente, au gré des acquéreurs. Les billets porteront 6 0/0 d'intérêt courant et 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons si les vendeurs le désirent. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur toutes les ventes sera fait sur les lieux pour assurer l'exécution des dites ventes.

Les propriétés ci dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques; libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage, y compris celles de l'année 1884.

Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWER, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. WARD GURLEY, Special Master in Chancery.

SINGLETON & BROWNE, H. D. OGDEN, Solliciteurs pour les Demandeurs.

14 déc—14, 21, 28—jan 4, 11 à date.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT

Vente pour cause de départ.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 17 décembre 1884 il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Broad et Abadie—

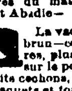

La vacherie de M. Baptiste Pombrun—comprenant 15 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de veler.

2 petits cochons, 30 têtes de volailles, les bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, et au-dessus de $100 trois mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

14 déc—

50 jeunes vaches Créoles de races Durham, Brama et Jersey.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 18 décembre 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, en face du Parc de la Ville, à l'écurie de Pierre Mercer—

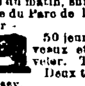

50 jeunes vaches laitières, 40 avec veaux et la balance sur le point de veler. Toutes habituées à l'Ecurie. Deux taureaux, de races Durham et Jersey.

Un mulet, un cheval, une voiture de famille à 4 places et deux buggies

Conditions:—Jusqu'à $50, comptant, de $50 à $100, deux mois; de $100 à $200 4 mois; et au dessus de $200, 6 mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

14déc—

PAR W. I. HODGSON.

Actions de la Compagnie d'Assurances Factors & Traders.

Actions du New Orleans Gas Light Co.

Bons de la Crescent City Sugar Refinery.

Succession de feu Burgess Bonnett.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 11,403 du dossier de la Cour—à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 27 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre celles Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 décembre 1884, dans l'affaire de la succession de feu Burgess Bennett, No 11,403 Dossier de la Cour, à l'encan, il sera vendu

10 actions du Fonds Capital de la Factors' and Traders' Insurance Co de $100 chacune payées en plein.

4 actions du Fonds Capital de la N. O. Gas Light Co., de $100 chacune, payées en plein.

3 bons de $500 chacun de la Crescent City Sugar Refinery Co., portant 6 pour cent d'intérêt par an, payable semi-annuellement, avec coupons attachés

Conditions—Comptant le jour de la vente avant le transfert. 14déc—14,21,24, au jour

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un beau terrain pour bâtir 35 x 162 pieds

No 316 rue Carondelet, entre Clio et Erato

Succession de George W. Collins, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 8,853.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 10 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 5 décembre 1884, Dossier No 8853, pour le compte de la succession de George W. Collins, décédé, il sera vendu:

Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet St Charles, Clio et Erato, désigné comme lot A et mesure 35 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur, sur la ligne la plus près de la rue Clio il y a une profondeur de 162 pieds 5 lignes, et sur l'autre côté le plus près de la rue Erato il y a une première profondeur de 10 pieds, puis un autre à droit vers la rue Clio, une distance de 11 pieds 9 pouces, puis une seconde profondeur vers la rue St Charles de 51 pieds 5 lignes qui touche dans le fond et sur la ligne [illegible] pieds 9 pouces, le tout plus ou moins au pied américain, conformément à un plan qui peut être vu à la salle d'encan

Les améliorations consistent en un petit bureau en briques sur la façade et une vieille bâtisse dans le fond du terrain et anciennement connue comme la shop de charpentier de feu Jno K. Collins.

Conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent seront payés comptant sur les lieux.

Acte de vente par devant A. Hero Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1885 exigibles en 1885.

7 déc—7,14,21,28—janv 4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacements splendides en briques et en bois.

Magasins, Résidences et Cottages sur les rues Tchoupitoulas, Galennie, et Liberté.—Dans l'affaire de Margaret Deeves et als vs. William H. Deeves et als—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 12,733—Vente pour effectuer un partage, avec un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 10 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre et jugement de l'Honorable H. N. Righter, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 29 novembre, et signé le 5 décembre 1884, dans l'affaire de Margaret Deeves et al vs. Wm. H. Deeves et al, Dossier No 12,733, pour effectuer un partage entre les héritiers, tous majeurs il sera vendu

PREMIER DISTRICT.

Sur la rue Tchoupitoulas.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Galennie et Calliope, désigné par le No 1 et mesurant à peu près 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de façade sur la rue Galennie d'à peu près 84 pieds 6 pouces et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Galennie.

Les améliorations consistent en une résidence et magasin en briques bien bâtie avec deux étages, couverts en ardoises avec bâtisses en briques dans le fond, connue comme les Nos 291 et 293 rue Tchoupitoulas, ayant magasin au bas et à peu près 10 chambres, cave, hydrant, cour pavée, etc., rapportant à peu près $27 par mois.

Sur la rue Galennie

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et la touche dans le fond; il est désigné comme No 2 et mesure à peu près 31 pieds 1 pouce de face à la rue Galennie sur une profondeur d'à peu près 32 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages couverte en ardoises, un verandah en fer sur la façade deux bâtisses en briques dans le fond, connue comme le No 65 rue Galennie, ayant cuisine au rez-de-chaussée, au premier à peu près 7 chambres, chambre à bain, cave, hydrant, cour pavée, et peut être facilement louée à raison de $35 par mois.

Sur la rue Tchoupitoulas.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-Thomas, Annonciation Galennie et Erato et désigné par le No 1 qui mesure à peu près 32 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 76 pieds 4 pouces et de face à la rue Galennie avec terrain dans le fond et usage d'une allée en commun de 4 pieds de largeur touchant et ouvrant sur la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations consistent en un cottage à deux corps de logis ayant magasin sur la façade et 4 ou 5 chambres de chaque côté, deux caves, etc., et loué à raison de $22 par mois.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite et qui y touche, désigné comme lot No 2, mesurant environ 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur d'environ 64 pieds 10 pouces, avec l'usage du passage décrit ci-dessus.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à double corps de logis, couvert en ardoises, avec 2 chambres et une cuisine de chaque côté et 2 caves, lequel est loué à raison de $20 par mois.

Dans la rue Galennie.

5° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que la propriété dernièrement décrite et qui y touche dans le fond. il est désigné comme lot No 3 et mesure environ 19 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Galennie, sur une profondeur d'environ 64 pieds et une largeur dans le fond d'environ 31 pieds 5 pouces 4 lignes, le tout plus ou moins

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, parfaitement bâtie et couverte en ardoises, connue comme le No 62 rue Galennie, et contenant 6 chambres, avec cour pavée, citerne, lieux d'aisance, etc; cette propriété est louée à raison de $15 par mois, avec l'usage de l'allée sur le côté.

6° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que la propriété dernièrement décrite, et désigné comme lot No 4; ce lot mesure environ 74 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Galennie, sur une profondeur d'environ 64 pieds, avec une allée de la façade jusqu'au fond.

Les améliorations comprennent une rangée de cinq cottages connus comme les Nos 64, 66, 68, 70 et 72, rue Galennie, tous sous un même toit (métallique), renfermant chacun 2 chambres, une cuisine, avec citerne, ils sont loués chacun à raison de $8 par mois, soit, pour les 5 cottages, $40 par mois.

Dans la rue Liberté.

7° Quatre certains lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Clio et Erato; ces lots mesurent ensemble 116 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 112 pieds.

Les améliorations comprennent une rangée de huit cottages en bois, couverts en ardoises, connus comme les Nos 321 à 329 1/2 rue Liberté, renfermant chacun 4 chambres avec cave, etc., le tout récemment restauré et peint; ils sont loués à raison de $12 50 chacun, soit $100 par mois pour les huit cottages.

Toutes les mesures ci-dessus (plus ou moins) sont au pied américain, conformément aux plans de J. F. Braun, arpenteur, lesquels peuvent être examinés au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus, comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt au taux de 8 pour cent l'an à partir du jour de la vente, et toutes les clauses habituelles de sûreté, 10 pour cent de toutes les adjudications devant être payés comptant sur les lieux. Les billets seront divisés en coupons au gré des parties intéressées.

Actes de vente pardevant W. J. Castell notaire, aux frais des acquéreurs, comprenant les taxes dues et exigibles en 1885.

7déc—7 14 21 28 déc—4 10 jan

A vendre.

A vendre—Six belles tombes construites avec le plus grand soin et d'une imposante architecture. Elles sont situées au nouveau cimetière St-Louis, rue Esplanade. S'adresser au gardien du dit cimetière. Grand assortiment de vases en fer et en marbre chez

KURSHEEDT & BIENVENU.

12oct—3 mois, D.J. 114, 120 et 124 Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carré d'ilet désirable

Divisé en 20 terrains.

Sites excellents pour y bâtir.

Rue Upper Magazine.

Succession de B. J West, décédé. Interdiction de B. J. West, jne.—Nos 7839 et 11,186.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A un crédit de 3 ans et à 6 pour cent d'intérêt seulement.

Vente par terrain. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 3 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un de l'hon. H. L. Lazarus, juge de la Division E, daté du 26 novembre 1884, dans l'affaire de la succession de B. J. West, No 7,839, et l'autre par l'hon. A. L. Tissot, juge de la Division A, en date aussi du 26 novembre 1884, dans l'affaire de Benjamin J. West, jr, interdit, No 11,186, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un carré d'ilet de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Soniat et Dufossat, subdivisé en 20 terrains et mesurant comme suit:

Les terrains, de 1 à 8 inclusivement, contigus les uns aux autres, environ trente un (31) pieds trois (3) pouces chacun de façade rue Magazine, sur une profondeur de cent trente (130) pieds. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Magazine et Soniat; et le terrain No 8, celui des rues Magazine et Dufossat.

Les terrains de 11 à 18 inclusivement, contigus les uns aux autres, environ trente-un (31) pieds trois (3) pouces de façade chacun rue Constance, sur une profondeur de cent trente (130) pieds.

Le terrain No 11 forme le coin des rues Constance et Dufossat; le terrain No 18, celui des rues Constance et Soniat.

Les terrains Nos 9, 10, 19 et 20 sont des terrains dits (key lots) et se joignent aux terrains ci-dessus décrits à l'arrière. Les Nos 9 et 10 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes de façade rue Dufossat, sur cent vingt-cinq (125) de profondeur; et les Nos 19 et 20 mesurent chacun environ trente (30), pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de façade rue Soniat, sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds. Le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux de la vente.

Ce carré d'ilet de choix subdivisé en 20 grands sites désirables et propres à bâtir, présente des avantages rares pour les personnes cherchant d'excellentes demeures ou pour le placement de leur argent, sur le passage de deux lignes de chemins de fer à prix de transport modique, à proximité d'écoles, des marchés, etc.

Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1, 2 et 3 ans avec un intérêt courant de 6 pour cent seulement, et avec un intérêt éventuel de 8 pour cent du jour de la vente, ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles y compris l'hypothèque spéciale, lien du vendeur, assurance, honoraires d'avocat, 10 pour cent payables comptant sur les lieux, pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire aux frais des acquéreurs, exemptant les taxes dues et exigibles en 1885.

30 nov—déc 7, 14 21. 28—janv 3.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une jolie résidence avec un grand terrain amélioré

No 415 rue Esplanade, entre Dorgenois et Broad, vis à-vis les belles résidences du Capt. John W. Tobin, Meilleur et autres.

Dans l'affaire de E Pilsbury et Fils vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District, Dossier No 10,644.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 27 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. N. H Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D rendu le 14 novembre 1884 et signé le 21 novembre 1884 dans l'affaire de E. Pilsbury et Fils vs leurs créanciers. Dossier No 10,644, il sera vendu à l'encan.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, St. John, Dorgenois et Broad. La dite propriété est composée de huit lots de terre conformément au plan original, et mesurent ensemble à peu près 306 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Esplanade, 229 pieds et 5 lignes de face à la rue St John, six pieds de face à la rue Broad et 157 pieds sur la ligne la plus près et parallèle avec la rue Dorgenois, le tout plus ou moins au pied américain, et conformément au plan qui peut être vu à l'encan.

Les améliorations consistent en une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises connue par le No 415 rue Esplanade et ayant corridor, deux salons arches, salle à manger, cuisine, dépendances, etc., au rez-de-chaussée et ayant corridor et 7 ou 8 chambres à coucher, chambres en mansarde dans les chambres principales, gaz et installations dans toute la maison.

Une remise et écurie, deux grandes caves, cour pavée, arbres fruitiers, fleurs et fraises. Le tout en très bon ordre et bien réparé. La maison peut être inspectée avec un permis de l'encanteur.

Conditions—Comptant en passant le titre; dix pour cent seront payés comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur; les taxes de 1884 sont déjà payées par le vendeur.

23 nov—3 30—déc 7,14,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis

District Oriental de la Louisiane Master's Sale. W. I. Hodgson Encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet. Vente Importante de Vingt-sept Ilets de terre de valeur, subdivisés en 505 lots sur le chemin de Gentilly et à proximité dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés, secs et d'un Accès Facile au quartier des affaires de la ville. On peut y établir de délicieuses résidences rurales unissant le calme et la tranquillité de la campagne au confort et aux agréments de la ville. Ces terrains conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers et de laiteries. Vente à un long crédit et à un faible intérêt:

Conformément aux décrets en équité de l'Honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane rendus le 16e jour de Juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph, veuve de feu Wm. M. Randolph contre Myra Clark Gaines, No 10209 et de Gaston T. Saoul, administrateur de la succession de Mme Louise Hubert, veuve de feu E. Warren Moise, contre Myra Clark Gaines No 10266, je soussigné spécial master in chancery de la dite cour, vendrai par l'entremise de W. I. HODGSON, Encanteur,

SAMEDI, 27 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en cette ville aux derniers et plus forts enchérisseurs les propriétés ci-après décrites, appartenant à la défenderesse Mme Myra Clark Gaines, et par elle acquises, recouvrées ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

Dans le Troisième District.

1. Dix-sept lots de terre dans l'ilet No 1927, borné par les rues Abondance, Treasure, St-Antoine et Bagatelle.

2. Vingt-quatre lots de terre étant l'ilet entier No 1928, borné par les rues St-Antoine, Annette, Abondance et Treasure.

3. Quatorze lots de terre, étant l'ilet entier No 1931, borné par les rues Treasure et New Orleans, London et Marigny Avenues.

4. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 1960, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Benefit et Treasure.

5. Dix-neuf lots de terre, dans l'ilet No 1971, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Benefit et Treasure.

6. Dix-huit lots de terre, dans l'ilet No 1972, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Benefit et Treasure

7. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 2102, borné par les rues Marigny Mandeville, Benefit et Humanity.

8. Vingt-quatre lots de terre, étant l'ilet entier No 2103, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Benefit.

9. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 2104, borné par les rues Champs Elysées, Français, Humanity et Benefit.

10. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2108, borné par les rues Français, Union, Humanity et Benefit.

11. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2109, borné par les rues Annette, New St-Bernard, Humanity et Benefit.

12. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2110, borné par les rues New Orleans, New St Bernard, Humanity et Benefit

13. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2138, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Humanity et Pleasure.

14. Vingt-quatre lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2140, borné par les rues St-Antoine, Annette Humanity et Pleasure.

15. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2143, borné par les rues Français, Union Humanity et Pleasure.

16. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2244, borné par les rues Champs-Elysées Français, Humanity et Pleasure.

17. Vingt-quatre lots de terre, étant l'ilet entier No. 2245, borné par les rues Champs-Elysées Marigny, Humanity et Pleasure.

18. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2147, borné par les rues Mandeville, Espagne, Humanity et Pleasure.

19. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2281, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Richelieu ou White et Pleasure.

20. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2282, borné par les rues Français, Union, Richelieu ou White et Pleasure.

21. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2286, borné par les rues Annette, Nouveau St Bernard, Richelieu ou White et Pleasure.

22. Dix-neuf lots de terre, étant l'ilet entier No. 2287, borné par les rues Nlle-Orléans, Richelieu ou White, Nouveau St-Bernard et Pleasure et le Chemin Gentilly.

23. L'ilet de terre triangulaire, No. 2326, borné par les rues Nouveau St-Bernard, Annette et Richelieu ou White et le Chemin Gentilly.

24. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2331, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Richelieu ou White.

25. Treize lots de terre, dans l'ilet No. 2468, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Beauregard.

Dans le Deuxième District.

26. Trois lots de terre Nos 3, 19 et 20, dans l'ilet No. 350, borné par les rues Septième, Broad Live Oak et Bellechasse.

27. L'ilet de terre triangulaire, No 353, borné par les rues Ursulines, Bellechasse et White.

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues par ilet ou subdivisions, conformément aux plans que l'on peut voir au local de la vente.

CONDITIONS—Comptant au moment de la livraison des titres; ou un tiers comptant et le reste en paiements égaux, à un et deux ans à partir du jour de la vente au gré des acquéreurs. Les billets porteront 6 0/0 d'intérêt courant et 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons si les vendeurs le désirent. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur toutes les ventes sera fait sur les lieux pour assurer l'exécution des dites ventes.

Les propriétés ci-dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques; libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage, y compris celles de l'année 1884.

Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWER, Notaire, aux frais des acquéreurs.

J. WARD GURLEY, Special Master in Chancery.

SINGLETON & BROWNE, H. D. OGDEN, Solliciteurs pour les Demandeurs.

26nov—26,30—déc7,14,21 à la vente

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété commerciale et centrale dans le Deuxième District.

Résidence de choix dans le Troisième District.

No 37 rue Decatur, entre Douane et Bienville—Magasin en briques à trois étages, avec de grands entrepôts à deux et quatre étages à l'arrière.

No 50 rue Clouet, entre Chartres et Royale—Résidence en bois à un étage.

P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour, individuellement, vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,701.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, le 17 janvier 1885 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 8 décembre 1884, dans la susdite affaire, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Decatur, Douane, Chartres et Bienville, designés par les lettres A et G sur deux certains plans de J. A. D'Hemécourt, du 6 décembre 1864, et déposés dans les archives de S. Magner, ci-devant notaire, et le 15 novembre 1876 annexés à un acte de vente fait par A. Carrière à P. E. Brulatour, passé pardevant Jules Mosey, ci-devant notaire, le 10 novembre 1876.

Les dits deux lots de terre sont aussi désignés par les lettres A et G, d'après un plan d'Edgar Pilié, architecte en date du 12 décembre 1884, et mesurent au pied américain à savoir: Le lot A, 28 pieds 4 pouces de face à la rue Decatur, sur une profondeur sur la ligne du côté de la rue de la Douane de 215 pieds et d'une profondeur sur la ligne du côté de la rue Bienville de 215 pieds 1 pouce et de 28 pieds 4 pouces de largeur dans le fond.

Le lot G touche au lot A dans le fond, et a sur une ligne courant vers la rue Bienville et parallèle à la rue Decatur 6 pieds 7 pouces sur une profondeur de 58 pieds sur la ligne du côté de la rue de la Douane et une profondeur sur la ligne du côté de la rue Bienville de 36 pieds, à la [illegible] distance le dit lot mesure 17 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue de la Douane et de là une seconde profondeur vers la rue de Chartres de 2 pieds et une largeur sur la ligne du fond de 4 pieds 11 pouces.

Les améliorations sur le lot A consistent en un magasin à trois étages, le rez de chaussée distribué comme usage de bureau, avec magasin d'entrepôt en briques à deux étages, allée sur le côté, pavé en pierres plates et sur lequel il y a un chemin de fer partant de la rue et aboutissant au magasin d'entrepôt dans l'arrière.

Les améliorations sur le lot G consistent en un magasin d'entrepôt à quatre étages.

La propriété porte le numéro municipal 37

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Clouet, Royale Montegut et Chartres, designés par les Nos 12 et 13, sur un plan de A. d'Hemécourt en date du 10 mars 1832, et déposé dans les archives de Louis Ferrand, ci-devant notaire, et aussi par les mêmes numéros sur un plan d'Edgar Pilié, architecte le 12 décembre 1884 et mesurant, au pied américain, chacun 45 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une maison de résidence à un étage couverte en ardoises, avec une grande galerie devant, salon, grande salle à manger, deux chambres à coucher, chambre à bain et galerie fermée, aussi une cuisine couverte en ardoises, à deux étages, ayant 4 chambres, aussi une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, avec écurie pour deux chevaux, remise et cave sur le rez-de-chaussée et trois chambres à coucher au deuxième étage. La cour est carrelée en briques, jardin d'agrément, lieux d'aisance, 3 citernes, etc., etc. La propriété porte le No 50 rue Clouet.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance sur un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur garantissant les propriétés vendues; [illegible] et cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets et assurance [illegible] et toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de leur adjudication au moment de la vente

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur

13 déc 13,20,27—3,10 17 jan

Propriété de choix et bien située dans le Troisième District.

Vis-à-vis la Place Washington,

Nos 435 et 437 rue Dauphine,

entre Français et Champs-Elysées.

Une Résidence en briques à un étage, avec mansarde, divisée en deux corps de logis.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 27 décembre 1884, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'encan St-Charles—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Champs Elysées et Français, et mesurant 38 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces

Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage avec mansarde, divisée en deux corps de logis et connus par les numéros municipaux 435 et 437 rue Dauphine ayant au rez de chaussée trois chambres de chaque côté, dans la mansarde une chambre de chaque côté [illegible] caves, waterworks, lieux d'aisance, hangars, [illegible] 437 un corridor d'entrée, allée pour voiture et jardin de côté, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de un et deux ans pour billets avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec intérêt à raison de 8 pour cent du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et autres clauses usuelles de garantie dans les actes de vente. L'acquéreur assume et paiera les taxes de 1885 [illegible] Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 pour cent du montant de la vente, sur le prix de leur adjudication.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13déc—13 14 20 à la vente

Propriétés améliorées de très grandes valeurs.

Situées dans le Second District.

No 43 rue Dauphine, entre Bienville et Douane, Résidence en briques à deux étages.

No 152 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne Résidence en briques à deux étages avec attique.

Succession de William H. Haggerty.

No 12,122.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 27 décembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 novembre 1884, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Douane et Bienville, mesurant, selon un plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 22 novembre 1884, 38 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 128 pieds 11 pouces et 3 lignes

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, hall au premier étage, hall et deux chambres à coucher au second étage, balcon en fer de façade et de côté—aussi une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant 8 chambres. Les chambres dans la bâtisse principale sont en marbre, gaz dans la bâtisse principale, très grande cour carrelée en pierres plates, passage pour voiture, aussi carrelé en pierres plates, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc. Cette propriété porte le numéro municipal 43 rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Remparts, Bourgogne et Bienville, désigné par le No 2, et mesurant, d'après un plan d'Edgar Pilié, architecte daté du 22 novembre 1884, 24 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec l'usage en commun avec d'autres lots de terre d'une grande cour dans le fond d'une allée s'ouvrant sur la rue Conti.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages avec attique, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger deux chambres à coucher et cabinet au second étage et dans l'attique une chambre [illegible] à deux étages couverte en ardoises, ayant six chambres, lieux d'aisance, etc; il y a aussi une bâtisse en briques à deux étages, ayant chambre au rez-de-chaussée, chambre à charbon et à bois, et deux chambres à coucher au second étage, gaz dans la bâtisse principale. Cour carrelée en pierres plates, citerne, hydrant et puits.

Cette propriété porte le No municipal 152 rue Conti.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable à un et deux ans de la date de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de non paiement à maturité des billets, le tout garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les bâtisses devront être dûment assurées par les acquéreurs et les polices transférées à qui de droit, ainsi que toutes les clauses et conditions habituelles dans les ventes de ce genre.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs.

23 nov—23,29—6,13—20,21,25 déc à la vente

Lisez! Démocrates! Lisez

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 70 juil—6m